

États financiers de la

**Société de revitalisation du secteur riverain de
Toronto**

(exerçant ses activités sous le nom de Waterfront Toronto)

31 mars 2026

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

31 mars 2026

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.....	1
Rapport de l'auditeur indépendant.....	2-3
État de la situation financière.....	4
État des résultats.....	5
État des gains et pertes de réévaluation.....	6
État de l'évolution de l'actif net.....	6
État des flux de trésorerie.....	7
Notes complémentaires aux états financiers.....	8-17



Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Le 23 juin 2026

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (la « Société »). Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada »). Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la Note 2 des présents états financiers.

La direction est également responsable du maintien du système de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les transactions sont autorisées et comptabilisées correctement et que de l'information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers.

La direction rencontre les auditeurs externes, les comités des finances, d'audit et de gestion des risques ainsi que le conseil d'administration pour examiner les états financiers et discuter de l'information financière ou des contrôles internes importants avant l'approbation des états financiers.

Les états financiers ont été audités par BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur externe indépendant nommé par le conseil d'administration. Le rapport de l'auditeur indépendant ci-joint décrit les responsabilités de la direction et les responsabilités de l'auditeur ainsi que l'étendue de son examen et de son opinion sur les états financiers de la Société.

Président-directeur général

Chef des finances

Rapport de l'auditeur indépendant

**Au conseil d'administration de la
Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (la « Société » ou « Waterfront Toronto »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, des gains et pertes de réévaluation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport de l'auditeur indépendant (*suite*)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (*suite*)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la base de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada S.C.I./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Oakville (Ontario)
Le 23 juin 2026

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

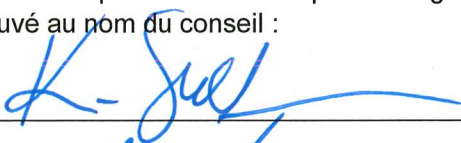
État de la situation financière


Au 31 mars 2026

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	-	66 817 029
Débiteurs (Note 3)	146 738 675	34 508 889
Produits à recevoir non facturés (Note 3)	53 178 953	55 003 073
Dépôts et charges payées d'avance (Note 4)	3 447 447	3 548 397
	203 365 075	159 877 388
Trésorerie affectée (Note 5)	52 603 295	52 773 753
Actifs en voie d'aménagement (Note 6)	1 040 472 146	1 772 890 683
Immobilisations (Note 7)	69 671 565	70 258 389
Créances à terme (Note 19)	29 629 264	23 267 792
	1 395 741 345	2 079 068 005
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Dette bancaire (Note 8)	9 946 950	-
Créditeurs et charges à payer (Note 9)	94 064 370	85 028 266
Apports reportés (Note 10)	27 983 869	112 038 549
Autres passifs et règlements (Note 11)	971 240	1 099 733
	132 966 429	198 166 548
Autres passifs et règlements (Note 11)	-	423 416
Passif au titre des sites contaminés et de la responsabilité environnementale (Note 16)	2 218 637	2 218 637
	135 185 066	200 808 601
Actif net (Note 12)	1 260 556 279	1 878 259 404
	1 395 741 345	2 079 068 005

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil :


 _____ Administrateur


 _____ Administrateur

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2026

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Produits affectés :		
Ville de Toronto (Note 20)	135 728 650	147 738 593
Province de l'Ontario (Note 20)	43 579 027	50 232 310
Gouvernement du Canada	7 636 207	38 416 666
Autres apports affectés	452 105	5 745 527
	187 395 989	242 133 096
Moins : apports du gouvernement pour les actifs en voie d'aménagement	(229 358 288)	(228 463 967)
Diminution des apports reportés pour la continuité des activités liées aux exercices futurs	84 054 680	2 569 966
	42 092 381	16 239 095
Charges (Note 13)		
Port Lands	12 279 343	7 697 112
Waterfront Transit	8 797 352	7 659 182
Aménagement d'écoquartiers intégrés	5 328 285	735 204
Lieux publics	2 079 587	1 254 604
Milieus de vie complets	1 076 704	6 152 201
Autres projets	1 067 640	1 840 633
	30 628 911	25 338 936
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges, avant les autres éléments	11 463 470	(9 099 841)
Autres produits de fonctionnement nets (Note 17)	4 191 476	6 785 466
Produit net tiré de la vente de terrains (Note 18)	66 481 925	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	82 136 871	(2 314 375)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2026

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Pertes de réévaluation cumulées, au début de l'exercice	(59 902)	(59 424)
Gain non réalisé (perte non réalisée) attribuable aux opérations en devises	9 108	(478)
Pertes de réévaluation cumulées, à la fin de l'exercice	(50 794)	(59 902)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2026

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Actif net, au début de l'exercice	1 878 259 404	1 652 110 290
Plus : excédent (insuffisance) des produits sur les charges	82 136 871	(2 314 375)
Plus : gain net (perte nette) de réévaluation	9 108	(478)
Plus : apports du gouvernement pour les actifs en voie d'aménagement	229 358 288	228 463 967
Moins : transfert d'actifs au gouvernement (Note 6)	(909 971 761)	-
Moins : actifs radiés (Note 6)	(19 226 721)	-
Moins : transfert d'un terrain au gouvernement (Note 7)	(8 910)	-
Actif net, à la fin de l'exercice	1 260 556 279	1 878 259 404

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2026

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	82 136 871	(2 314 375)
Ajustements pour rapprocher l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges avec les flux de trésorerie nets provenant des activités de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations	908 515	744 224
Gain non réalisé (perte non réalisée) attribuable aux opérations en devises	9 108	(478)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution nette des apports reportés	(84 054 680)	(2 569 966)
Actif à court terme (débiteurs, dépôts et charges payées d'avance)	(116 666 188)	28 978 474
Passif à court terme (crédoiteurs, autres passifs et règlements)	8 484 195	(8 896 254)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(109 182 179)	15 941 624
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations		
Rentrées de fonds provenant du gouvernement pour les actifs en voie d'aménagement	229 358 288	228 463 967
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'actifs en voie d'aménagement	(196 788 855)	(232 983 105)
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations	(321 691)	(541 210)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement en immobilisations	32 247 742	(5 060 348)
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		
Rentrées de fonds provenant de la trésorerie affectée et des placements	170 458	9 126 272
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de placement	170 458	9 126 272
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de la dette bancaire	9 946 950	-
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	9 946 950	-
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(66 817 029)	20 007 548
Trésorerie, au début de l'exercice	66 817 029	46 809 481
Trésorerie, à la fin de l'exercice	-	66 817 029

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Description de la Société

La Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (la « Société » ou « Waterfront Toronto ») a été constituée le 1^{er} novembre 2001 en vertu des lois de l'Ontario, la province de l'Ontario en étant l'unique actionnaire.

En vertu de la *Loi de 2002 sur la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto* (la « Loi »), la Société poursuit ses activités à titre de société sans capital-actions depuis le 15 mai 2003. La Société est réputée ne pas être un organisme de la Couronne au sens de la *Loi sur les organismes de la Couronne*.

En vertu de la *Loi*, les objectifs de la Société sont les suivants :

- a) Mettre en œuvre un programme qui accroît la valeur économique, sociale et culturelle des biens-fonds situés dans le secteur riverain désigné et qui crée un secteur riverain accessible et dynamique pour le logement, le travail et les loisirs, et ce, d'une façon respectueuse de l'environnement et financièrement saine;
- b) Faire en sorte que l'aménagement continu du secteur riverain désigné se poursuive de manière autosuffisante sur le plan financier;
- c) Promouvoir et encourager la participation du secteur privé à l'aménagement du secteur riverain désigné;
- d) Encourager le public à formuler des observations au sujet de l'aménagement du secteur riverain désigné;
- e) Se livrer aux autres activités que prescrivent les règlements.

2. Principales méthodes comptables

a) Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, notamment à l'aide des chapitres de la série 4200 du Manuel de CPA Canada.

b) Comptabilisation des produits

La Société suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés imposant une obligation non encore remplie sont cumulés à titre d'apports reportés.

Les apports utilisés pour l'achat d'immobilisations amorties sont reportés et amortis en produits à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations afférentes. Les apports servant à l'achat d'immobilisations non amorties, comme un terrain, et d'actifs en voie d'aménagement qui seront transférés aux gouvernements une fois achevés sont comptabilisés à titre d'apports directs dans l'actif net.

Selon les accords de contribution, les apports du gouvernement doivent uniquement servir au paiement des coûts admissibles à l'égard des activités de projet qui y sont définies. Les apports non affectés, comme les autres éléments de fonctionnement, sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice considéré.

En plus des apports, la Société dispose de plusieurs autres sources de produits, qui sont comptabilisés comme suit :

i) **Exploitation d'immeubles** : Les produits tirés de l'exploitation d'immeubles sont principalement constitués des produits provenant du stationnement et des activités de location. Les produits provenant du stationnement sont comptabilisés au point de service selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les produits locatifs sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés, sur la durée du bail du locataire. Waterfront Toronto a conservé la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des immeubles qu'elle loue et, par conséquent, comptabilise les baux conclus avec ses locataires comme des contrats de location-exploitation. Les produits locatifs comprennent le recouvrement des charges de fonctionnement, y compris l'impôt foncier, la taxe sur le capital ainsi que d'autres impôts et taxes similaires. Les recouvrements des charges de fonctionnement sont comptabilisés au cours de l'exercice où les charges sont imputées aux locataires.

ii) **Vente de terrains** : Le gain ou la perte découlant de la vente de biens immobiliers appartenant à la Société est comptabilisé au moment où le titre est transféré à l'acheteur (une fois que le contrôle est transféré) lors de la clôture de la transaction, soit au moment où pratiquement tous les fonds sont reçus ou à recevoir et que les autres conditions de vente sont remplies.

iii) **Accords de prestation** : La Société a conclu certains accords liés à la prestation de services de gestion de projets de construction et de mise en valeur. En vertu de ces accords, la Société facture les coûts admissibles aux clients à mesure qu'ils sont engagés. Les produits liés à ces accords sont comptabilisés à leur facturation, c'est-à-dire lorsque les coûts peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés au coût lorsqu'ils sont acquis, à l'exception des apports et de la trésorerie, qui sont comptabilisés à la juste valeur. Dans les exercices ultérieurs, les placements cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur et les gains ou les pertes non réalisés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, déduction faite de toute dépréciation, le cas échéant. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation de l'actif. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charges pour les éléments réévalués à la juste valeur à la date du bilan et imputés à l'instrument financier pour ceux qui sont évalués au coût après amortissement. Les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués à la juste valeur sont regroupés par niveaux, de 1 à 3, selon le degré auquel la juste valeur est observable :

- i) **Niveau 1** : Évaluations de la juste valeur dérivées des prix cotés (non redressés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques utilisant le dernier cours du marché;
- ii) **Niveau 2** : Évaluations de la juste valeur dérivées de données autres que les prix cotés qui sont inclus dans le niveau 1 et observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (c'est-à-dire les prix) ou indirectement (c'est-à-dire les dérivés des prix);
- iii) **Niveau 3** : Évaluations de la juste valeur dérivées des méthodes d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif et qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables (données non observables).

d) Répartition des charges de fonctionnement général

La Société engage certaines charges de fonctionnement général communes à l'administration de l'organisme et à chacun de ses projets. Les charges de fonctionnement général sont engagées au titre des secteurs fonctionnels associés à la construction et à la mise en œuvre, à la planification, à la conception et à l'obtention des approbations ainsi qu'à la gestion de projets. Ces charges sont attribuées aux projets à l'aide d'un « taux combiné », soit un taux horaire constitué de coûts directs et indirects.

e) Statut d'organisme de bienfaisance aux fins de l'impôt

La Société est exonérée des impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)d.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et est admissible à un remboursement d'environ 86,5 % de la TVH payée sur les biens et services acquis en vertu de l'alinéa 123(1)b) de la *Loi sur la taxe d'accise*. La Société est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada comme donataire reconnu et peut délivrer des reçus officiels pour les dons et recevoir des dons d'organismes de bienfaisance enregistrés.

f) Actifs en voie d'aménagement

Les actifs en voie d'aménagement représentent les investissements en actifs que la Société a reçu le mandat de développer en vertu d'un accord et dont elle détient la propriété réelle ou effective durant la phase d'aménagement. Ils comprennent également les terrains en voie d'aménagement, dont tous les coûts liés à la préparation d'un terrain pour l'aménagement, notamment les coûts liés à la conclusion de contrats avec un promoteur, au zonage ainsi qu'à la gestion et au traitement des sols. Lorsqu'un actif est quasi achevé ou que la période de garantie est quasi expirée, ce dernier peut être transféré soit au gouvernement visé, qui en assume la propriété et l'exploitation continue, soit transféré aux immobilisations s'il s'agit d'un actif dont la Société conserve la propriété réelle ou effective, soit vendu à un tiers. Le transfert d'un actif à un gouvernement est considéré comme une opération entre apparentés, et la différence entre le coût et le produit est comptabilisée directement à l'actif net. Les gains ou pertes découlant de la vente d'actifs à un tiers sont comptabilisés à l'état des résultats. Lorsque les obligations de prestations associées à un aménagement dans un secteur sont remplies, les coûts liés aux terrains en voie d'aménagement sont passés en charges à l'état des résultats au prorata des produits cumulatifs tirés de la vente de terrains comptabilisés. Les actifs en voie d'aménagement sont comptabilisés au coût, ne sont pas amortis et comprennent à la fois les coûts directs du projet ainsi que les charges de fonctionnement général attribuables à l'actif en voie d'aménagement.

g) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé, sauf pour les terrains qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations, déduction faite de la valeur résiduelle, est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile de celles-ci, qui a été estimée comme suit :

Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel de bureau	5 ans

Les coûts engagés pour accroître le potentiel de service d'une immobilisation, y compris un terrain, représentent une amélioration et sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la Société ou que la valeur des avantages économiques futurs qui s'y rattachent est inférieure à sa valeur comptable nette, la valeur comptable de l'immobilisation est réduite pour refléter sa baisse de valeur.

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Utilisation d'estimations

La préparation de ces états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations les plus importantes concernent l'amortissement et la dépréciation des immobilisations, les charges à payer, les produits reportés, le passif au titre des prestations constituées ainsi que le passif au titre des sites contaminés et de la responsabilité environnementale.

i) Passif au titre des sites contaminés

La Société comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés détenus par Waterfront Toronto si les critères suivants sont remplis : le taux de contamination dépasse une norme environnementale; la Société est directement responsable de la contamination ou en accepte la responsabilité; il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

j) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2022, la Société a mis en application le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, des Normes comptables pour le secteur public. Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisé lorsqu'il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, lorsque l'opération ou l'événement à l'origine du passif est survenu ou lorsqu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Au 31 mars 2026, la Société n'a relevé aucun cas correspondant à la définition d'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation.

3. Débiteurs

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Montant à recevoir du promoteur	69 593 828	-
Ville de Toronto	46 736 821	21 123 399
Gouvernement du Canada	15 366 667	-
Province de l'Ontario	12 987 265	9 046 253
Intérêts courus et autres débiteurs	2 334 215	4 619 358
Provision pour créances douteuses	(280 121)	(280 121)
Débiteurs	146 738 675	34 508 889
Produits à recevoir non facturés	53 178 953	55 003 073
	199 917 628	89 511 962

4. Dépôts et charges payées d'avance

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Dépôts de garantie liés aux travaux de construction	2 181 199	2 181 199
Charges payées d'avance	1 266 248	1 367 198
	3 447 447	3 548 397

La Société a versé à la Ville de Toronto (la « Ville ») des dépôts de garantie liés aux travaux de construction pour assurer la bonne réalisation des travaux, leur achèvement et le respect des obligations connexes relativement à la construction d'infrastructures municipales par la Société. Ces dépôts seront retournés à Waterfront Toronto à l'échéance de certaines périodes d'exécution et de garantie. Les dépôts de garantie liés aux travaux de construction de 2 181 199 \$ (31 mars 2025 – 2 181 199 \$) versés à la Ville ne portent pas intérêt.

5. Trésorerie affectée

La Société a reçu des dépôts ou détient des fonds grevés d'affectations ne pouvant être utilisés pour les activités de fonctionnement. Ils s'établissent comme suit :

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Retenues de garantie à payer	44 990 118	44 209 179
Apports du promoteur – Art public East Bayfront	7 333 724	7 995 040
Dépôt du promoteur – Centre de soins pour enfants East Bayfront	279 453	270 708
Divers	-	298 826
	52 603 295	52 773 753

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

6. Actifs en voie d'aménagement

Le tableau suivant présente le détail des actifs en voie d'aménagement par catégorie :

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Routes, ponts, services, structures	675 667 407	851 423 703
Mesures de protection contre les inondations	216 473 058	701 717 079
Parcs et biens du domaine public	110 475 644	152 295 015
Terrains en voie d'aménagement	37 856 037	67 454 886
	1 040 472 146	1 772 890 683

Le tableau suivant présente le détail des actifs en voie d'aménagement classés par initiative prioritaire :

	Port Lands	Milieux de vie complets	Aménagement d'écoquartiers intégrés	Lieux publics	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture, au 1 ^{er} avril 2025	1 320 824 386	344 469 369	77 670 961	29 925 967	1 772 890 683
Entrées d'immobilisations	141 268 705	25 909 143	48 335 406	5 087 473	220 600 727
Gestion de projets directe (Note 13)	3 298 611	1 312 583	11 161 743	632 191	16 405 128
Charges de fonctionnement général (Note 13)	224 867	74 333	1 672 886	33 708	2 005 794
Transfert d'actifs achevés à la Ville de Toronto	(909 971 761)	-	-	-	(909 971 761)
Actifs radiés	(13 165 679)	(1 351 195)	-	(4 709 847)	(19 226 721)
Coûts d'aménagement passés en charges (Note 18)	-	(24 974 611)	(17 257 092)	-	(42 231 703)
Solde de clôture, au 31 mars 2026	542 479 129	345 439 621	121 583 904	30 969 492	1 040 472 146

Au cours de l'exercice, certaines infrastructures liées au projet de protection contre les inondations du secteur Port Lands, notamment la rue Cherry South, la rue Commissioners (comprenant les routes, les ponts et les réseaux souterrains), la promenade Don, la caserne 30 ainsi que le nouveau tracé de la rivière Don et les parcs River North et South, d'un coût de 909 971 761 \$ (31 mars 2025 – néant \$), ont été officiellement transférées à la Ville de Toronto. D'autres coûts antérieurement capitalisés n'ayant pas fait l'objet d'un transfert, soit 19 226 721 \$ (31 mars 2025 – néant \$), ont été radiés. Le transfert ainsi que la radiation ont été comptabilisés en réduction des actifs en voie d'aménagement et ont donné lieu à une diminution correspondante de l'actif net, comme le montre l'état de l'évolution de l'actif net.

7. Immobilisations

	31 mars 2026		31 mars 2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Terrains	65 024 562	-	65 033 472	-
Matériel informatique et logiciels	4 127 596	3 399 126	3 819 645	3 076 175
Améliorations locatives	5 179 820	1 685 259	5 179 820	1 236 689
Mobilier et agencements	868 313	473 048	845 663	339 642
Matériel de bureau	35 883	7 176	35 883	3 588
	75 236 174	5 564 609	74 914 483	4 656 094
Coût moins amortissement cumulé		69 671 565		70 258 389

La Société possède un terrain qui présente une contamination environnementale. Au 31 mars 2026, la Société a établi une provision de 2 218 637 \$ (31 mars 2025 – 2 218 637 \$) pour les coûts d'assainissement du site contaminé (Note 16).

Au cours de l'exercice, une parcelle de terrain appartenant à la Société, d'un coût historique de 8 910 \$ (31 mars 2025 – néant \$), a été transférée à la Ville. Le transfert a été comptabilisé comme une réduction des immobilisations et inclus à titre de distribution de l'actif net dans l'état de l'évolution de l'actif net.

8. Dette bancaire et facilité de crédit

a) Dette bancaire

La dette bancaire figurant à l'état de la situation financière comprend un montant de 32 715 003 \$ (31 mars 2025 – 14 616 260 \$) constitué en réserve générale pour parer aux imprévus liés aux programmes et soutenir la poursuite des activités. La réserve générale est financée principalement au moyen de la vente de terrains et d'autres sources de produits non affectés. Une tranche d'environ 17 149 786 \$ (31 mars 2025 – 230 166 \$) du solde de la réserve générale a été affectée à des priorités sans être encore dépensée, de sorte qu'un montant de 15 558 000 \$ (31 mars 2025 – 11 358 000 \$) demeure non affecté et prêt à utiliser.

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

8. Dette bancaire et facilité de crédit (suite)

b) Facilité de crédit

La Société détient une facilité de crédit renouvelable de 90 millions de dollars auprès d'une banque commerciale canadienne. Cette facilité porte intérêt au taux préférentiel du Canada moins 1,0 %. Au 31 mars 2026, le taux d'intérêt de la Société s'établissait à 3,45 % (31 mars 2025 – 3,95 %). La facilité est garantie par une sûreté de premier rang sur un bien immobilier de la Société situé à Toronto ainsi que par un contrat de sûreté générale créant un droit de premier rang sur les biens de la Société obtenus autrement que par un accord de contribution, y compris les débiteurs relativement aux immeubles. Au 31 mars 2026, le montant d'emprunt disponible s'élève à 90 millions de dollars.

En vertu du contrat de financement en vigueur, la Société est soumise à une clause restrictive. Selon les modalités de la facilité de crédit renouvelable, la Société doit s'assurer que la valeur d'expertise la plus récente pour le bien garantissant la facilité couvre au minimum 150 % de son encours. Au 31 mars 2026, la Société respecte cette clause et prévoit s'y conformer pour les 12 mois suivants.

9. Crédoiteurs et charges à payer

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Retenues de garantie à payer	44 745 652	44 415 324
Charges à payer	43 243 647	38 311 757
Crédoiteurs	6 075 071	2 301 185
	94 064 370	85 028 266

10. Apports reportés

Les apports reportés au 31 mars 2026 représentent des apports du gouvernement destinés à des projets précis qui n'ont pas été appliqués à des coûts admissibles ainsi que d'autres apports affectés non dépensés et apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations n'ayant pas encore été amorties.

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Charges de périodes futures		
Solde, au début de l'exercice	112 038 549	114 608 515
(Utilisation des) apports additionnels	(42 870 815)	12 924 906
Moins : montants comptabilisés à titre de produits	(41 183 865)	(15 494 872)
Solde, à la fin de l'exercice	27 983 869	112 038 549
Apports liés aux immobilisations		
Solde, au début de l'exercice	-	-
Plus : apports pour l'acquisition d'immobilisations et d'actifs en voie d'aménagement	230 588 494	226 561 618
Moins : apports directs à l'actif net	(229 679 979)	(225 817 394)
Moins : montants passés en produits	(908 515)	(744 224)
Solde, à la fin de l'exercice	27 983 869	112 038 549

11. Autres passifs et règlements

Les autres passifs et règlements représentent principalement les dépôts de garantie et les dépôts de promoteurs.

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Charges payées d'avance et autres charges	971 240	1 099 733
Dépôt – Services Internet à haut débit	-	423 416
Total des autres passifs	971 240	1 523 149
Moins : tranche à court terme	(971 240)	(1 099 733)
	-	423 416

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

12. Actif net

a) L'actif net inscrit à l'état de la situation financière se compose des éléments suivants :

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Montants investis en immobilisations non amortissables	65 024 562	65 033 472
Montants investis dans les actifs en voie d'aménagement	1 040 472 146	1 772 890 683
Excédent non affecté (Note 12 b))	155 110 366	40 395 151
Pertes de réévaluation cumulées	(50 795)	(59 902)
	1 260 556 279	1 878 259 404

b) Excédent non affecté

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Excédent non affecté, solde d'ouverture	40 395 151	47 228 664
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	82 136 871	(2 314 375)
Transfert d'investissements dans les actifs en voie d'aménagement	42 231 703	-
Investissements dans les actifs en voie d'aménagement	(9 653 359)	(4 519 138)
Excédent non affecté, solde de clôture	155 110 366	40 395 151

Le solde de l'excédent non affecté ci-dessus comprend un montant de 32 715 003 \$ (31 mars 2025 – 14 616 260 \$) au titre de la réserve générale grevée d'une affectation interne de la Société, dont une tranche de 17 149 786 \$ (31 mars 2025 – 230 166 \$) a été affectée à des priorités sans avoir encore été dépensée. Se reporter à la Note 8 a) pour de plus amples renseignements.

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

13. Charges par initiative prioritaire et par fonction

	Port Lands	Waterfront Transit	Aménagement d'écoquartiers intégrés	Lieux publics	Milieus de vie complets	Autres projets	Total au 31 mars 2026
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Coûts directement liés aux projets :</i>							
Coûts de planification et de mise en œuvre de projets	11 782 916	7 677 393	5 699 667	1 061 687	645 031	371 383	27 238 077
Salaires, honoraires et avantages	3 165 773	881 995	9 815 111	1 326 033	1 432 183	548 320	17 169 415
Moins : salaires, honoraires et avantages liés aux actifs en voie d'aménagement (Note 6)	(3 298 611)	-	(11 161 743)	(632 191)	(1 312 583)	-	(16 405 128)
	11 650 078	8 559 388	4 353 035	1 755 529	764 631	919 703	28 002 364
<i>Charges de fonctionnement général :</i>							
Frais généraux et administratifs	389 100	108 404	1 206 358	162 980	176 027	67 393	2 110 262
Technologies de l'information	244 854	68 217	759 141	102 561	110 771	42 409	1 327 953
Amortissement	167 516	46 671	519 364	70 167	75 784	29 014	908 516
Communications et mobilisation publique	52 662	14 672	163 273	22 058	23 824	9 121	285 610
	854 132	237 964	2 648 136	357 766	386 406	147 937	4 632 341
Moins : charges de fonctionnement général liées aux actifs en voie d'aménagement (Note 6)	(224 867)	-	(1 672 886)	(33 708)	(74 333)	-	(2 005 794)
	12 279 343	8 797 352	5 328 285	2 079 587	1 076 704	1 067 640	30 628 911

Tous les salaires, honoraires et avantages ont été imputés aux projets en fonction des données des feuilles de temps. Les charges de fonctionnement général pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 ont été attribuées aux initiatives prioritaires selon un coefficient d'imputation des coûts indirects généraux de 0,27 (2025 – 0,29) pour chaque dollar de main-d'œuvre directe (gestion de projets – salaires et avantages). Le total des salaires, des honoraires et des avantages de la Société s'élevait à 17 169 414 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (2025 – 16 125 251 \$).

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

13. Charges par initiative prioritaire et par fonction (suite)

	Port Lands	Waterfront Transit	Aménagement d'écoquartiers intégrés	Lieux publics	Milieus de vie complets	Autres projets	Total au 31 mars 2025
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Coûts directement liés aux projets :</i>							
Coûts de planification et de mise en œuvre de projets	7 655 311	6 556 387	735 204	166 550	2 082 090	644 014	17 165 901
Gestion de projets – Salaires, honoraires et avantages	3 841 428	856 484	3 984 373	1 643 093	4 347 328	929 352	16 125 251
Moins : gestion de projets – Salaires, honoraires et avantages liés aux actifs en voie d'aménagement (Note 6)	(3 897 737)	-	(4 077 960)	(819 198)	(1 218 568)	-	(10 013 463)
	7 599 002	7 412 871	641 617	990 445	5 210 851	1 573 366	23 277 689
<i>Charges de fonctionnement général :</i>							
Frais généraux et administratifs	514 958	114 815	534 120	220 263	582 776	124 583	2 161 651
Amortissement	323 459	72 118	335 495	138 353	366 057	78 254	1 357 790
Technologies de l'information	177 292	39 529	183 890	75 833	200 641	42 892	744 224
Communications, publicité et relations gouvernementales	89 026	19 849	92 338	38 079	100 750	21 538	373 705
	1 104 734	246 311	1 145 843	472 528	1 250 224	267 267	4 637 370
Moins : charges de fonctionnement général liées aux actifs en voie d'aménagement (Note 6)	(1 006 624)	-	(1 052 257)	(208 369)	(308 873)	-	(2 576 123)
	7 697 112	7 659 182	735 204	1 254 604	6 152 201	1 840 633	25 338 936

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

14. Engagements et obligations contractuelles

La Société a pris des engagements en vertu de contrats de location relatifs à des locaux à bureaux totalisant 9 631 231 \$ jusqu'au 31 mars 2034.

Par ailleurs, aux termes d'une entente de financement conclue avec la Ville de Toronto le 11 décembre 2025, Waterfront Toronto est contractuellement tenue de verser jusqu'à 124 millions de dollars au titre des coûts d'immobilisations liés aux logements locatifs abordables pour la phase 1 du projet Quayside d'ici 2031. Le montant, le calendrier et la réalisation des paiements dépendent du respect des conditions contractuelles et de l'atteinte des jalons du projet, des prévisions de trésorerie approuvées ainsi que du maintien du financement des trois ordres de gouvernement destiné aux infrastructures connexes. Par conséquent, le montant total du financement nécessaire pourrait être inférieur au plafond établi.

15. Informations à fournir sur les risques

i) Risque de crédit :

Le risque de crédit découle de la trésorerie et de la trésorerie affectée détenues auprès de banques ainsi que de l'exposition au risque de crédit des gouvernements et des autres emprunteurs, notamment au titre des débiteurs. L'exposition maximale au risque de crédit est égale à la valeur comptable des actifs financiers, déduction faite des provisions. Le risque de crédit de contrepartie est géré dans le but de prévenir les pertes sur les actifs financiers. La Société évalue la solvabilité de ses partenaires de financement et de ses débiteurs en tenant compte de leur situation financière, de leurs antécédents et d'autres facteurs.

ii) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance relativement aux passifs d'instruments financiers non dérivés. La Société n'a pas de passifs d'instruments financiers dérivés. En gérant son exposition au risque de liquidité, la Société vise à s'assurer qu'elle aura toujours les liquidités suffisantes pour respecter ses engagements à leur échéance, et ce, sans subir de pertes inacceptables ni entacher sa réputation. La Société gère son risque de liquidité en exerçant un suivi étroit de ses créditeurs et autres éléments de passif, en mettant l'accent sur le recouvrement auprès de ses débiteurs et en obtenant à l'avance du financement de la part des gouvernements lorsque les ententes de financement l'autorisent.

Les principales sources de liquidités de la Société proviennent du financement accordé par la Ville de Toronto, la Province de l'Ontario et le gouvernement du Canada, auxquelles s'ajoute une facilité de crédit renouvelable de 90 millions de dollars (Note 8 b)). L'échéance des montants à recevoir des administrations publiques est prévue dans un délai de quatre-vingt-dix jours, et la facilité de crédit demeure entièrement disponible.

iii) Risque de change :

La Société a des liquidités libellées en dollars américains et est exposée au risque de change. L'état de la situation financière comprend une trésorerie de 632 653 \$ (31 mars 2025 – 797 479 \$) et des créditeurs de 306 147 \$ (31 mars 2025 – 1 835 \$), qui ont été convertis à partir du montant libellé en dollars américains.

16. Passif au titre des sites contaminés et de la responsabilité environnementale

La Société évalue continuellement tous ses biens immobiliers afin de déterminer si l'un ou l'autre de ses terrains présente une contamination, telle qu'elle est définie dans la norme et les exigences réglementaires. La Société a établi une provision pour passif de 2 218 637 \$ (31 mars 2025 – 2 218 637 \$) au titre des sites contaminés qui correspond au bien immobilier appartenant à Waterfront Toronto désigné comme forêt-parc et non destiné à l'aménagement. En date du 31 mars 2026, aucun changement n'a été apporté aux estimations de la direction concernant les passifs et les coûts d'assainissement engagés.

17. Autres produits de fonctionnement nets

	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$
Produits provenant du stationnement	1 389 837	1 395 515
Moins : charges de fonctionnement et variation de la provision pour créances douteuses	(214 852)	(314 072)
	1 174 985	1 081 443
Intérêts	2 310 236	5 255 096
Autres produits	615 873	469 095
Gain réalisé (perte réalisée) attribuable aux opérations en devises	90 382	(20 168)
Autres produits de fonctionnement nets	4 191 476	6 785 466

18. Produit net tiré de la vente de terrains

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé des produits de 108 713 628 \$ (31 mars 2025 – néant \$) liés à la vente de terrains dans le secteur East Bayfront (Bayside et Quayside). Une tranche d'environ 75 955 300 \$ de ce montant est comptabilisée au titre des créances clients à court ou à long terme liées à des promoteurs (Note 3 et Note 19). Le produit net a été comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats conformément aux méthodes comptables de la Société.

	31 mars 2026	31 mars 2025
Produits tirés de la vente de terrains	108 713 628	-
Moins : coûts liés aux terrains en voie d'aménagement	(42 231 703)	-
Produits nets tirés de la vente de terrains	66 481 925	-

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

19. Créances à terme

Au 31 mars 2026, la Société détient des créances à terme liées à la vente de terrains d'un montant de 29 629 264 \$ (31 mars 2025 – 23 267 792 \$).

20. Produits affectés – Province de l'Ontario et Ville de Toronto

Les produits comptabilisés provenant de la Province de l'Ontario comprennent un montant de 19 040 479 \$ (31 mars 2025 – 20 032 310 \$) financé dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, programme fédéral d'infrastructure administré par la Province de l'Ontario pour le compte du gouvernement du Canada en Ontario. Les produits provenant de la Ville de Toronto comprennent un montant de 4 913 522 \$ (31 mars 2025 – néant \$) financé dans le cadre du Programme permanent de transport en commun – Fonds pour le transport actif, programme de financement fédéral administré par la Ville de Toronto pour le compte du gouvernement du Canada à Toronto.

21. Passifs éventuels

- a) En vertu des conditions des accords de contribution et des accords de prestation, la Société prévoit une indemnité pour la Ville, la Province de l'Ontario et le gouvernement du Canada de même que pour leurs dirigeants, employés et mandataires à l'égard des réclamations, pertes, dommages, coûts, frais, actions et autres procédures liés à une blessure, à un décès ou à des dommages matériels, à une violation de droits ou à tout autre type de préjudice découlant de tout acte négligent ou délibéré ou de toute omission ou de tout retard de la Société, de ses administrateurs, dirigeants, employés, entrepreneurs, mandataires ou sous-traitants dans le cadre de la réalisation d'un projet ou en raison d'un projet, sauf si la blessure, la perte ou le dommage a été provoqué par la Ville, la province de l'Ontario, le gouvernement du Canada ou leurs dirigeants, employés ou mandataires respectifs.

La Société exige que la plupart des sous-traitants indemnisent le gouvernement et la Société de même que leurs dirigeants, employés et mandataires respectifs à l'égard des réclamations, obligations et demandes relatives à des blessures (y compris le décès), à la perte ou à la destruction de biens matériels et à la violation de droits découlant directement :

- i) du non-respect de toute condition du contrat par un tiers ou par l'un de ses dirigeants, employés ou mandataires;
- ii) de toute omission ou de tout acte négligent ou délibéré de la part d'un sous-traitant ou de l'un de ses dirigeants, employés ou mandataires relativement au projet applicable.

La direction tente de limiter l'exposition de la Société au titre de ces indemnisations par la souscription d'assurances pour les administrateurs et les dirigeants, la répartition du risque parmi les bénéficiaires admissibles et les sous-traitants (décrits ci-dessus), l'application des politiques et procédures de la Société et des bénéficiaires admissibles ainsi que la surveillance accrue, s'il y a lieu.

- b) La Société a conclu plusieurs accords d'aménagement avec des constructeurs tiers relativement aux terrains situés dans les quartiers West Don Lands et East Bayfront. En vertu de ces accords, la Société a transmis aux constructeurs certaines déclarations relatives à la progression qui sont fondées sur des obligations d'aménagement précises qui lui incombent. Ces déclarations se rapportent principalement aux retards. Le passif éventuel maximal futur lié à ces déclarations s'élève à 7,5 millions de dollars au titre d'un accord d'aménagement avec un constructeur. Même si les montants au titre des autres accords d'aménagement ne peuvent être déterminés, ils sont limités aux charges et aux débours engagés dans le cadre de l'aménagement. Aucun montant n'a été comptabilisé pour ces déclarations dans les états financiers. La direction tente de limiter l'exposition potentielle de la Société au titre de ces garanties en adoptant de saines pratiques d'établissement des échéances, des coûts et de l'étendue des projets.
- c) Au cours de l'exercice considéré, la Société a relevé l'existence d'une période d'interruption de garantie liée à la construction pour certains actifs de son projet de protection des terrains portuaires contre les inondations. En raison de cette période d'interruption de garantie, l'obligation de la Société de fournir une garantie au gouvernement en acceptant les actifs s'étend au-delà de la garantie fournie à la Société par son entrepreneur, ce qui rend la Société responsable de toute lacune potentielle pendant ladite période d'interruption de la garantie. À la date des états financiers, aucune responsabilité associée à la période d'interruption de garantie n'a été constatée, puisque des vices de construction et coûts potentiels ne peuvent pas être raisonnablement estimés pour le moment.
- d) La Société est assujettie à une obligation financière pouvant atteindre 14 260 000 \$ aux termes d'une entente de réalisation et de financement de projet conclue avec la Ville de Toronto relativement aux infrastructures de gestion des eaux pluviales et des eaux usées du secteur riverain. Au 31 mars 2026, aucun passif n'a été constaté dans l'état de la situation financière, puisqu'il n'est pas possible d'effectuer une estimation raisonnable du montant en cause en raison des incertitudes entourant les recouvrements éventuels auprès des propriétaires bénéficiaires, lesquels pourraient réduire l'obligation financière de la Société. La direction continue de surveiller la situation et comptabilisera un passif ou une charge au cours des exercices ultérieurs lorsqu'une estimation raisonnable du montant pourra être établie.

22. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la méthode de présentation de l'exercice courant.